L'OSIER FLASH
Octobre 2019

Une comédie de Gabriel Julien-Laferrière sortie en 2016

Bastien, 13 ans, est au centre d'une famille recomposée : 6 demi-frères et soeurs, 8 parents et autant de maisons. Son emploi du temps familial est bien plus complexe que celui du collège. Trop c'est trop : les enfants décident de faire leur révolution et inversent les règles. Tous ensemble, ils squattent un grand appart', et ce sera désormais aux parents de se déplacer !

L'équipe du CCAS vous attend pour une séance cinéma gratuite le 19 octobre 2019

Voir détails et infos en page 3

Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier

Secrétariat de Mairie *: tél. : 04.76.36.61.77*
Horaires d'ouverture : Lundi : 9h00 à 11h00 et 13h00 à 17h00, Mercredi : 9h00 à 13h00
Vendredi : 9h00 à 13h00, Samedi : 10h30 à 12h00 (permanence des élus)
Courriel: ndomairie@wanadoo.fr ***Site Internet :*** notredamedelosier.sud-gresivaudan.org

Assemblée générale du Comité des Fêtes

L'assemblée générale du Comité des Fêtes s'est tenue le 16 septembre dernier.

Lors de cette réunion, je suis revenue sur l'activité de notre association qui tout au long de l'année essaye d'apporter au village un peu d'animation.

A commencer par l'activité gym qui se déroule de septembre à juin avec différents cours.

Nous avons organisé un après-midi théâtre au mois de mars en accueillant la troupe Les Branchés du Théâtre avec la représentation de « Molière et Compagnie ». En avril nous avons également proposé un après-midi jeux de société avec l'association « les joueurs de la table ronde ». Puis l'équipe a fait le tour des foyers afin de récolter les œufs que nous avons préparés pour la traditionnelle omelette du 1er mai.
Et enfin, le 13 juillet, nous nous sommes mobilisés afin d'offrir une journée conviviale pour tous avec un apéritif musical, des activités et jeux gratuits pour enfants (mais pas que..), un concours de doublettes, un repas suivi d'une soirée dansante. Les idées ne manquaient pas : nous pensions fêter Halloween avec les enfants fin octobre, nous avions déjà travaillé à la création d'un inter-village avec Vatillieu…
Le constat malheureux qui a été fait, est le manque de participation de la population osièrine à toutes ses manifestations. Devant ce fait établi, il en résulte une démotivation de la part des membres actifs qui dépensent leur énergie dans l'organisation de ses journées.
C'est en partie pour cette raison et après trois ans de présidence -comme prévu dans les statuts- que je souhaitais ne pas me représenter. Le poste était donc vacant. Aucun membre présent n'a voulu reprendre la direction du comité des fêtes.
Par conséquent, nous avons décidé de ne pas organiser de manifestation sur l'exercice 2019-2020.
Seule l'activité gym qui a débuté avec un engagement auprès des intervenants se déroulera normalement.
Le comité des fêtes est donc en veille pour cette année.

En juin 2020, une assemblée extraordinaire sera provoquée et celle-ci décidera de l'avenir du Comité.

Je tiens tout de même à remercier les habitants et les bénévoles fidèles qui nous ont toujours suivis lors de nos manifestations.

Françoise Roux
Présidente du Comité des Fêtes.

L'équipe du CCAS vous attend pour une séance cinéma gratuite le 19 octobre 2019

Cette soirée débutera à **19 h** : boissons et petite restauration seront mises en vente pour **un apéro sympa,** suivi à 20 h de la projection du film ''**C'est quoi cette famille** '' de Gabriel Julien – Laferiére avec **Chantal LADESOU et Julie GAYET.**

Pour partager ce moment convivial et de détente, ***nous*** **vous attendons nombreux à BON RENCONTRE** (ancienne maison de retraite) 39 Promenade de la Chapelle.

Repas partagés ouverts à tous :
un rendez-vous convivial hebdomadaire à Bon Rencontre

Envie de rompre la solitude d'une journée ?
Envie de faire une pause au milieu d'un dossier ?
Envie de goûter des plats du monde entier ?
Envie de découvrir de nouvelles spécialités ?
Envie de déguster les légumes de l'Osier ?
Envie de rencontrer une équipe motivée ?

Vous pourrez faire tout ça, et bien plus encore, en vous joignant à l'équipe de Tero Loko pour un repas partagé préparé avec amour et créativité.
L'idée est simple: se retrouver (bénévoles, salariés, habitants du village, partenaires ,vous...) autour d'un **bon repas bio et végétarien** concocté par une équipe mixte et volontaire (bénévoles, salariés, vous...) lors d'un atelier cuisine qui précède le repas. Les plats cuisinés sont constitués principalement des **produits Tero Loko.** Le prix est libre (*minimum 3€*).

Rendez-vous tous les lundis à Bon Rencontre, avec deux formules :
- être invité au repas, à 13h, pour déguster ce qui a été préparé le matin
- participer aux ateliers cuisine à partir de 10h, et prendre part à l'élaboration du repas commun

Si vous n'arrivez qu'à 13h, pensez bien à **vous inscrire**, qu'il y en ait pour tout le monde ! Un petit coup de téléphone avant 10h au 09 73 21 18 38 et le tour est joué !

Soyez les bienvenus, et au plaisir de cuisiner et/ou de déjeuner ensemble un lundi !

Rappel : Du sport à l'Osier !

Déclaration annuelle de ruches : Du 1er septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue**.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1er septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : **http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/**

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre)

Informations du syndicat scolaire des 5 écoles

Syndicat Scolaire
Des 5 écoles

Cras . Morette . Chantesse . Vatilieu . Notre Dame de l'Osier

Cette année, période de vacances ou non, les factures seront disponibles les premiers jours du mois suivant, sur votre portail famille.

SEPTEMBRE À partir du 2 Octobre vous trouverez sur votre portail famille votre facture du service de garderie payante

Vous avez à disposition dans votre garderie une boîte aux lettres pour déposer votre règlement que celui-ci soit en espèce ou par chèque à l'ordre du " Trésor public" vous pouvez également l'envoyer au syndicat scolaire.

Vous avez trois possibilités de règlement. Pour le virement sur le compte de la régie de recette des 5écoles il faudra notifier impérativement le numéro de facture, votre nom, le nom de l'enfant, afin que l'on puisse faire le lien de cette somme.
Vous voulez le paiement par virement, vous devez en faire la demande écrite uniquement par courrier, en spécifiant que vous choisissez ce moyen de paiement pour l'année auprès du syndicat scolaire, qui vous transmettra les coordonnées bancaires du compte de la régie.

Pour effectuer votre règlement vous avez 15 jours dès réception de votre facture.

Pensez à inscrire votre enfant sur votre portail. Veuillez utiliser le téléphone du syndicat uniquement pour demander une annulation de réservation et ceci en cas d'extrême urgence, sinon utiliser le délai de J-2.

E.mail : sy.scolaire@laposte.net – tel. : 04 76 38 93 59 –
47 route de la forge 38470 Notre Dame de l'Osier

Informations du RAM

Parents ou futurs parents, vous êtes à la recherche d'un mode de garde sur le territoire, d'informations sur le contrat de travail, sur les aides de la CAF, vous avez des questions concernant l'adaptation, la séparation, la coéducation… Les responsables des RAMs vous accompagnent dans vos démarches.

Assistants maternels, futurs assistants maternels ou employés à domicile, vous souhaitez des informations administratives ou éducatives, un soutien dans votre métier, rencontrer d'autres professionnels petite enfance, les responsables des RAMs vous accueillent lors des permanences et des temps d'éveil avec les jeunes enfants.

Voici les coordonnées des 4 antennes RAMs de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté :

- Vinay : 04.76.38.94.74 et ramapetitspas@smvic.fr
- Chatte : 04.76.64.44.45 et ramstmarcellin-chatte@smvic.fr
- St Marcellin : 04.76.64.96.07 et ramstmarcellin-chatte@smvic.fr
- St Romans : 04.76.38.18.53 et ramdam@smvic.fr

Les animatrices RAM

Relais Assistants Maternels A Petits Pas, de la Communauté de communes St Marcellin Vercors-Isère communauté.
Pôle de Services
3 avenue Brun Faulquier
38470 Vinay

04.76.38.94.74

Voici le planning des temps collectifs qui auront lieu à Vinay, d'octobre à décembre 2019 :

Octobre : Mardi : 1er /8 /15
Jeudi : 10

Novembre : Mardi 5 /12/19 (ludothèque) /26
Jeudi : 7/ 21

Décembre : Mardi 3 /10 /17
Jeudi 19

Lieu des temps collectifs ouverts de 9h30 à 11h15 à Vinay : Pôle Multi-Services, Salle Montessori (Niveau -1)

Le planning complet des temps collectifs des RAM de la communauté de communes est disponible en mairie.

Vente de tickets SMS sur le réseau Transisère

Le Département expérimente la vente de tickets SMS sur le réseau Transisère à compter du lundi 30 septembre.

Ce dispositif complète le paiement par CB à bord des véhicules qui se déploie progressivement sur le réseau depuis la rentrée 2019.
L'achat d'un titre 1 trajet se fait grâce à l'envoi du mot-clé « iz », « 2z »... ou « 6z » (pour une zone, deux zones... ou six zones) par SMS, sans inscription préalable ni déclaration de carte bancaire ; le client étant facturé sur son forfait mobile en fin de mois.
La validation s'effectue à bord sur présentation du SMS reçu par le client, valant titre de transport et correspondant à un ticket 1 trajet pré-validé.

Le ticket SMS est valable sur tout le réseau Transisère et sur les réseaux isérois hors TER et TAG.

Festival Game show

Organisé par le secteur jeunesse de la communauté de communes Saint Marcellin Vercors Isère, il aura lieu au Forum à Saint Marcellin les 25 et 26 octobre prochains.

- Contact et renseignements : Baptiste Céron 06 30 06 14 76
- Participation : 2 euros

www.saintmarcellin-vercors-isere.fr
facebook.com/saintmarcellin.vercorsJsere

SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ

Page ouverte à une activité locale

Portes ouvertes d'automne du Jardin des Alpes le week-end du 5 et 6 octobre 2019 Accès gratuit, animations en prix libre.

Exposants :
Les Jardins Sauvages - Herbaliste, Animation nature
La Grange - Table Paysanne, Animation et dégustations
Association le Cairn - Tout savoir sur la monnaie locale et citoyenne
Atelier Mycelium - Paysagiste DPLG, Conférences et ateliers
Association Tero Loko - Structure d'accueil et d'insertion par le maraîchage et la boulangerie

Programme :
11h et 15h - Visites guidées tout le week-end
Samedi 5 Octobre : Particuliers et professionnels
10h30 - « Plantes vivaces en permaculture : Retour sur expérience »
14h00 - « Introduction aux simples : Bobologie familiale »
15h30 - « Atelier bombes à graines »
Pour adultes et enfants accompagnés - Prix libre
Dimanche 6 Octobre : Particuliers et professionnels
10h30 - « Refuges pour la faune au jardin : exemples au sein de la pépinière »
14h00 - « Introduction aux simples : Bobologie familiale»
15h30 - « Atelier bombes à graines »
Pour adultes et enfants accompagnés - Prix libre
Lundi 7 Octobre : Journée professionnels
10h30 - « Des massifs avec très peu d'entretien »
14h00 - « La permaculture dans les espaces verts ? »

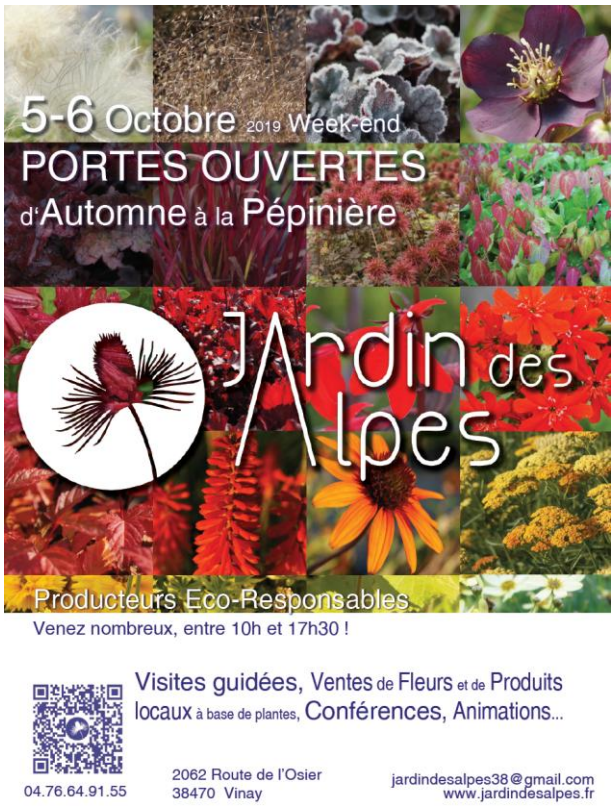

Vous ne pouvez pas venir?
Commandez en ligne très bientôt !
Rendez-vous sur notre site internet
www.jardindesalpes.fr
2062 Route de l'Osier
38470 Vinay
04.76.64.91.55.
jardindesalpes38@gmail.com
www.jardindesalpes.fr
retrouvez-nous sur instagram : pepinierejda
facebook : Pépinière Jardin des Alpes

Bonjour à toutes et à tous !

Il fait moins beau ces derniers temps, mais n'oubliez pas que l'automne est encore la meilleure saison pour planter ! Il vient de pleuvoir, votre terre est prête à recevoir de nouvelles plantes. C'est pourquoi nous vous invitons à venir découvrir, ou redécouvrir la pépinière dans ses atours d'automne. Encore une fois, il y a des conférences, plus que jamais, il y a des exposants osiérins qui vont animer la journée, des ateliers pour les petits et grands, vous pourrez admirer un mandala de plantes réalisé par l'école de la Providence de Vinay, jouer dans la cabane en saule et bien d'autres choses encore.
Je peux aussi profiter de cet article pour remercier tous les osiérins qui ont répondu à notre appel au collectif, suite à la grêle du 15 juin et qui nous ont aidé à remettre la pépinière en état. C'est en grande partie grâce à eux que nous sommes encore là et que nous pouvons organiser ces nouvelles portes ouvertes. Du fond du cœur, Merci ! Pour ceux qui n'ont pas eu l'info, ou qui n'ont pas pu venir nous donner un coup de main, venir à nos portes ouvertes, est une autre façon de nous aider ! D'ailleurs, avec la grêle, beaucoup de plantes ont perdu leurs étiquettes, il y aura donc beaucoup de lots de plantes bradés pour l'occasion !
Comme d'habitude, nous vous attendons nombreux !

Chloé, Dorian et l'équipe du jardin des Alpes

Producteur Eco Responsable : Zero Phyto, gestion différenciée, terreau écologique, ...
Production de plus de 1300 variétés de vivaces,
Conceptions et réalisations paysagères

Le coin des annonces

Vous pouvez transmettre vos propositions, qui doivent rester courtes. Le comité de lecture se réservera le droit de réduire certains textes, ou de ne pas diffuser les annonces qu'il jugera inopportunes. Voir sous la rubrique « Brèves » la date limite de dépôt.

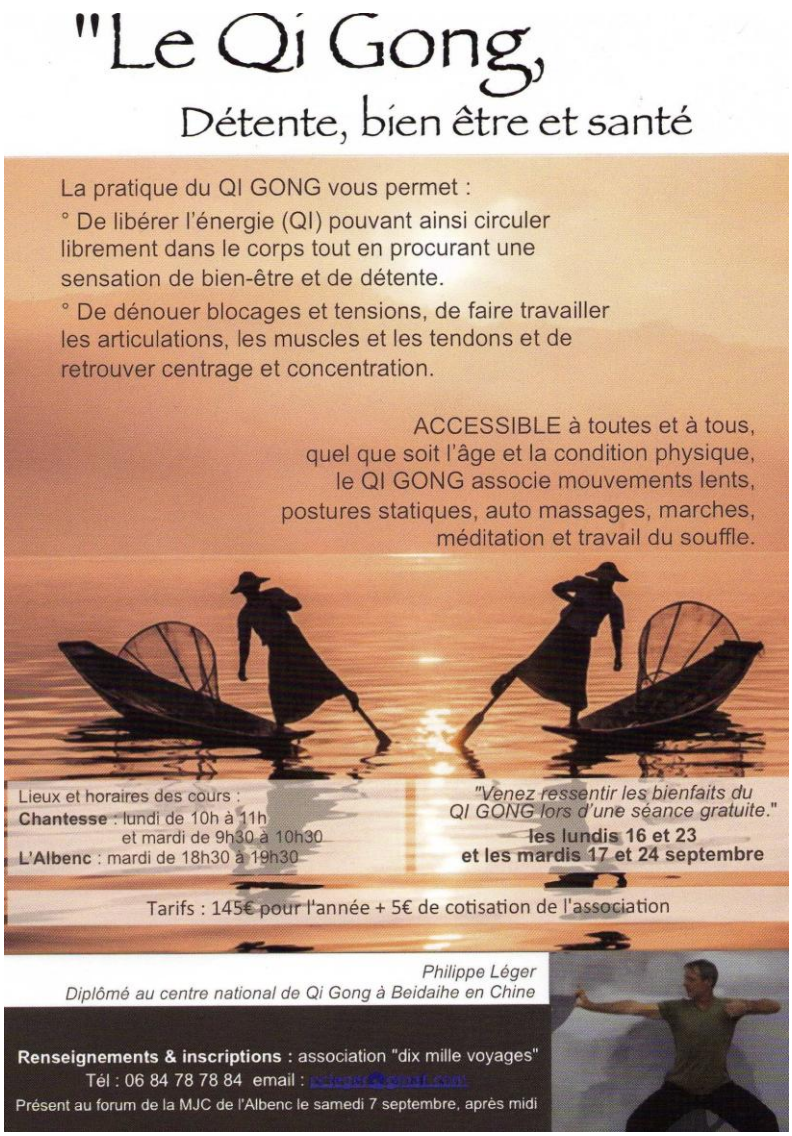

Objet trouvé :

Un doudou, route de Bergerandière, 50 mètres après la maison de M.et Mme ODOIX. A réclamer en mairie.

Brèves

- **Prochain L'Osier Flash** : La date limite pour le dépôt des propositions d'articles pour le prochain Osier Flash est fixée au **jeudi 24 10 2019** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse ndomairie@wanadoo.fr est bienvenue.

Le coin Internet

Bulletin de santé du végétal Zones non Agricoles

http://www.fredonra.com/bsv/bsv-zna

http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

La santé des végétaux de votre commune vous intéresse ?

Le Bulletin de Santé du Végétal Zone Non Agricole est porté par FREDON Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du plan Ecophyto du Grenelle de l'Environnement. Il a pour but d'établir le niveau d'infestation des différents bio-agresseurs surveillés sur chacun des territoires de la région.

Sommaire du **BSV ZNA 2019 n°05 (06 Septembre 2019)** :

- Pyrale du buis
- Processionnaire du pin
- Tigre du platane
- Mineuse du marronnier
- Pucerons du tilleul
- Ambroisies
- Datura
- Focus: sur les punaises des champs

Quelques explications historiques : qu'est ce que le FREDON

La notion de lutte obligatoire contre les ennemis des cultures apparaît au **début du XXème siècle**, lors de la mise en place des procédures de lutte collective contre les grands fléaux que sont le Phylloxera de la vigne et le Doryphore de la pomme de terre.

1911. Le "Service Phytopathologique" né. Il est le premier service chargé de la défense des végétaux.

1923. Les premières mesures pour lutter contre les invasions des cultures par les rongeurs, les insectes et les végétaux nuisibles apparaissent.

1931. Cette année-là voit la naissance d'une association nationale, dite "de loi 1901" : la Ligue Nationale de Lutte contre les Ennemis des Cultures. Ce groupe de réflexion et de pression sur les pouvoirs publics se propose d'étudier les questions relatives à la **protection des plantes** et d'en assurer la **communication** et la **vulgarisation** auprès de toutes les personnes concernées.

L'**après-guerre** voit apparaître successivement des Fédérations Départementales de Défense contre les Ennemis des Cultures sur l'ensemble du territoire français dans le but de **coordonner** les luttes "collectives" à l'échelle de la commune ou de l'intercommunalité.

1986. Le 21 juin, la Fédération Régionale de Défense contre les Ennemis des Cultures d'Auvergne, FREDEC, est créée. Maillon a part entière d'une hiérarchie pyramidale, et faisant suite à la régionalisation des services, la FREDEC Auvergne a pour rôle de fédérer les quatre fédérations de la région et d'assurer des actions de protection des végétaux, missions **inscrites dans le code rural** (Livre deuxième, Titre Cinquième, Chapitre II, articles L. 252-1 à L. 252-5).

1997. La FREDEC Auvergne devient le principal Maître d'Ouvrage des actions du Groupe PHYT'EAUVERGNE. Ce groupe de travail, créé sur la demande des ministères en charge de l'agriculture, de l'environnement et de la santé, a pour but d'initier et de promouvoir les moyens visant la réduction des pollutions des eaux naturelles vis-à-vis des produits phytosanitaires, ou pesticides.

2003. La FREDEC devient la FREDON. Depuis quelques années déjà les missions évoluent. Ces actions ne sont plus adressés exclusivement aux agriculteurs mais aussi aux **autres professionnels du végétal**. Le champs d'action s'élargit et de nouvelles missions sont prises en charges.

2010. La FREDON devient un organisme de **droit public**. En tant qu'organisme à vocation sanitaire, la FREDON Auvergne s'associe avec le **GDS Auvergne** (Groupement de Défense Sanitaire) pour créer le "**Pôle Sanitaire**".

ANIMATIONS DU 1ER AU 31 OCTOBRE 2019
Notre Dame de l'Osier – Pays de Vinay

1er octobre **BISTRO LOKO** à Notre Dame de l'osier de 17h30 à 20h. au bar restaurant l'Oseraie

04 octobre **LES ALLEES CHANTENT** Cash Misère chanson française à Vinay. « Une sensibilité à fleur de pot, une poésie qui parfois dérape, une ironie salvatrice, c'est Cash Misère ». Ces deux musiciens acoustiques chantent les complaintes d'amours déçues, les refrains de crooners décatis, les génériques sirupeux et abordent avec insolence les grandes questions de notre époque du brushing de Claude François aux chaussettes du capitaine Stubing.
Thierry Nicolas, guitare et chant **Aurélien Le Bihan**, mini contrebasse et chant
Entrée libre. Dans la limite des places disponibles. Au Grand Séchoir à 20h

04 octobre **LUDOTOUR** à Saint Bonnet de Chavagne, organisé par les ludothèques intercommunales de la communauté de communes. Jeux et jouets pour toute la famille. De 16h30 à 22h à la salle des fêtes.

5-6 octobre **PORTES OUVERTES AU JARDIN DES ALPES** à Notre Dame de l'Osier
Voir programme et affiche en page 9.

06 octobre **VISITE GUIDEE « La noix de Grenoble, une belle histoire ».** Pour fêter les 80 ans de la Noix de Grenoble, le Grand Séchoir vous offre une plongée historique inédite au cœur de la noix. **A 15h30** Durée 1h Tarif enfant réduit 4,50 € - moins de 10 ans 1 € Tarif adulte 5,50 €

08 octobre **ATELIER « Des clés pour entreprendre ».** Vous avez une idée, un projet de création ou de reprise d'entreprise… et vous ne savez pas par où commencer ? Participez aux ateliers « des clés pour entreprendre » !

Vous découvrirez les grandes étapes indispensables à la création – reprise d'entreprises et obtiendrez des informations pratiques sur les démarches nécessaires, les interlocuteurs à rencontrer, les financements possibles pour mener à bien votre projet.
Le prochain atelier a lieu à 14h à la maison de l'intercommunalité (salle Chambaran) à Saint Marcellin et sera animé par Madame Eva FERRET, Chargée de mission développement économique.
L'atelier est gratuit et son inscription obligatoire au 04 76 38 67 20.

11 octobre **ATELIER bien-être au féminin** L'association Graine de bien être vous propose un "moment magique". Un vendredi par mois, un atelier bien-être au féminin : Prendre soin de soi, faire une pause…
Venez découvrir des outils de bien-être pour vous faire du bien dans votre corps, votre tête et votre cœur. Yoga, relaxation, coaching créatif, respiration ….
A Chantesse, salle Chatessa, un vendredi par mois.
Idem à Saint-Sauveur (le mercredi de 19h30 à 21h30)
Réservation au 06 06 50 67 31 - 20 € l'atelier (inscription à l'atelier)

12 octobre **ATELIER D'ANNIE** à Notre Dame de l'Osier à 14h30 à la mairie

13 octobre **MARCHE DE TERROIR** dans le cadre de la semaine du goût au grand Séchoir à Vinay.

14 octobre **PERMANENCE INFO ENERGIES à Vinay** de 13h30 à 17h30. Un projet d'amélioration des performances énergétiques de votre logement ?
Saint-Marcellin Vercors Isère communauté vous accompagne pour bien cibler vos travaux, trouver les entreprises compétentes et financer votre projet.
Avec la plateforme locale de rénovation énergétique, les propriétaires occupant et bailleur peuvent rencontrer un conseiller de l'AGEDEN (missionné par la communauté de communes). Chaque mois votre conseiller énergie tient une permanence à Vinay (pôle multi service, 3 avenue Brun Faulquier) Permanence gratuite sur RDV, au 04 76 14 00 10.

14 octobre **CONSULTANCES ARCHITHECTURALES** à Vinay. Vous désirez construire, aménager, acheter un terrain, une maison… Avant de vous engager, profitez des conseils d'un professionnel.
Saint-Marcellin Vercors Isère communauté et le conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de l'Isère organisent chaque mois des permanences gratuites avec un architecte conseil. Les conseils peuvent porter sur : *la qualité architecturale du projet et son intégration dans l'environnement, la nature des matériaux employés et leur technique d'utilisation, la maîtrise du coût du projet, la bonne interprétation des règles d'urbanisme (sans toutefois être un conseil juridique), les économies d'énergie et la construction durable...* Cette consultance architecturale se tient à la mairie (à Vinay) ou sur le lieu de votre projet, selon les cas. **Prise de rendez-vous au 04 56 33 30 21**

18 octobre **SOIREE JEUX** à la ludothèque de Saint Marcellin, pour ados et adultes. Jeux à règles. A partir de 20h, buffet partagé.

19 octobre **SOIREE CINEMA** à Notre Dame de l'Osier, infos en pages 1 et 3.

21 au 24 octobre **STAGES TOUSSAINT** pour enfants/ ados de dessin et/ou de théâtre à l'Albenc.
De 9h à 16h Tarifs : 50 € le stage dessin / 50€ le stage théâtre / 90 € les deux
Stages organisés par l'atelier Caméléon de la MJC.

26 octobre **ATELIER D'ANNIE** à Notre Dame de l'Osier à 14h30 à la mairie

25- 26 octobre **FESTIVAL GAME SHOW** à Saint Marcellin, voir affiche en page 8.

Le règlement européen relatif à la protection des données personnelles du 25 mai 2018 renforce les droits des personnes. C'est l'occasion de vous rappeler que nous n'utilisons vos données personnelles que dans le cadre de ce bulletin d'information. Vous avez un droit d'accès et de modification de vos données personnelles via l'adresse ndomairie@wanadoo.fr et qu'elles ne sont en aucun cas transmises à des tiers".